

ELIMINATOIRE DU CHAMPIONNAT DES CLUBS FEEDER
BOFC 2024
13 et 14 juillet 2024



Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Plaquettes, gardons, brèmes.
--------------------	------------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Rendez-vous et pêche	Chemin de halage parallèle au canal à grand gabarit rive gauche	<u>47.05963</u> <u>5.19243</u>	<u>Non</u>
	Véhicules derrière les pêcheurs		

Anguille Interdite

Brochet 60 cms

Sandre 50 cms

Truite 25 cms

Profondeur	Vitesse du courant Nul - Lent -Rapide -Violent
4 mètres 00 environ	Nul sauf pendant les éclusées
Largeur : 53,50 mètres	

Lieux de Pêche :

Canal grand gabarit à Pagny la Ville :

En venant de DIJON, prendre la D 968. Après Aiserey prendre la D34 direction Aubigny en plaine / CHARREY sur Saône.

Après avoir franchi le pont du canal, prendre à gauche et longer le chemin de halage sur 500 mètres environ.

En venant de Saint Jean de Losne, prendre D968, sortie LOSNE au rond-point prendre la première à droite direction Chaugey (D 976),

A Pagny le Château prendre à gauche direction Pagny la Ville.

Quelques mètres avant le pont, prendre à droite et longer le chemin de halage sur environ 500 m.

En venant de l'autoroute A36, sortie n°1 (Seurre), prendre la direction de Saint-Jean de Losne.

Plan de situation :



LIMITATIONS :

	Maximum	Particularités
Cannes	4 M 60	
Amorce	12 l	Toutes amorces confondues prêtes à l'emploi, terre comprise - l'amorce doit être vierge de toutes esches au début de chaque manche - le tamisage est interdit après le passage des contrôleurs.
Esches totales	2,0 l	
Fouillis et vers de vase		Interdits (même à l'hameçon)
Dont Vers de terre	0,5 l	Non coupés
Divers		Prévoir bourriche 4 m 00 Ponton conseillé suite enrochement berges

Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

HORAIRES :

	Samedi 13 juillet	Dimanche 14 juillet
	Manche 2	Manche 3
Rendez-vous	10.00	07.00
Tirage au sort	10.30	
Entrée dans les box	10.45	07.30
Début des contrôles	11.45	09.00
Amorçage	12.50	09.50
Début de la manche	13.00	10.00
5 minutes	17.55	14.55
Fin de la manche	18.00	15.00
Palmarès		16.30

Point de rendez-vous :

	Sur place	Autre	Points GPS
Samedi	<u>OUI</u>	<u>Chemin de halage (canal à grand gabarit)</u>	<u>47.05963 5.19243</u>
Dimanche			
Palmarès			

Informations diverses :

Equipes de 5 pêcheurs du même club, plus un remplaçant éventuel.

5 secteurs, un pêcheur de chaque club par secteur.

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Angélique FAUCHER	06 12 34 18 38	angelfaucher@yahoo.com
Forfait	Angélique FAUCHER	06 12 34 18 38	angelfaucher@yahoo.com
Président CD 21	Alain DOROTTE	07 57 55 40 49	Alain2venarey@gmail.com

Hébergements :

Bureau d'information touristique

Esplanade des Itinérances - Quai Lafayette
21170 Saint-Jean-de-Losne
Tél. [03.80.37.15.70](tel:03.80.37.15.70)

Bureau d'information Touristique

Capitainerie - Rue de la perche à l'oiseau
21250 Seurre
Tél. [03.45.63.01.93](tel:03.45.63.01.93)

Camping LES HERLEQUINS 7, Chemin de la Plage 21170 SAINT USAGE

Tél : 03.80.39.22.26 - Port : 06.23.96.19.33

Camping de la Plage de Seurre 3, le Portail 21250 POUILLY SUR SAONE

Tél : 03.80.20.49.22

Camping municipal de Pagny la Ville Tél : 06.69.14.55.76

Airbnb <https://www.airbnb.fr>

Booking <https://booking.com>

Chambres d'hôtes <https://www.chambres-hotes.fr>

Gites de France <https://www.gites-de-france.com>

Règlement FFPSed disponible sur :

<https://ffpsed.jimdo.com/reglements-statuts-et-assurance>



C RUE DES HERBIOTTES

21160 MARSANNAY LA COTE Tél : 03 82 52 93 64